

Pétition

Apprenti·es ; des héros, pas des zéros !



Accepté par la Session des jeunes par 150 voix contre 25

Année: 2025
Thème: Politique éducative
Destinataire: Conseil fédéral
Type d'entrée: Pétition

Contenu:

La Session des Jeunes demande au Conseil fédéral de prendre des mesures concernant la formation professionnelle afin de la rendre plus attractive à l'aide d'un accompagnement pédagogique adapté aux défis qui se posent aux apprentis durant leur formation. La Confédération, via la loi sur la formation professionnelle, fixe les exigences en matière de formation. Ces exigences doivent être revues pour prendre en compte les problématiques liées à l'apprentissage. Il conviendrait également d'envisager une adaptation des périodes de vacances scolaires des apprenants afin de garantir un repos adéquat et de préserver l'attractivité de l'apprentissage par rapport aux autres filières de formation.

Ces ressources devront permettre de régler les difficultés identifiées chez les apprentis, notamment la surcharge scolaire, professionnelle, les accidents de travail ainsi que les problèmes de santé mentale. Tous ces facteurs conduisent en effet de nombreux jeunes à remettre en question leur choix du métier ou à interrompre leur formation.

Justification:

Pour la première fois depuis 2005, le nombre d'élèves en apprentissage a diminué. En effet, entre 2020 et 2024 le nombre de diplômes délivrés est passé de 70 192 à 64 734, un chiffre en dessous des effectifs que l'on retrouvait il y a plus de 15 ans. En aout 2025, soit quelques semaines avant la rentrée, il y avait encore 6400 places vacantes d'apprentissage. Cela est représentatif d'un profond sentiment de malaise chez les apprentis.

D'après une étude récente d'UNIA, plus d'un tiers d'entre eux déclarent se sentir insatisfaits de leur condition d'apprentissage et 92 % se disent stressés au travail. Cela menace le modèle suisse de formation professionnelle, fierté nationale. Selon l'office fédéral de la statistique, de plus en plus d'apprentis ne vont au bout de leur cursus, préférant démissionner avant la fin de celui-ci. Aussi, il convient de garder à l'esprit que les apprentis sont surexposés aux dangers liés à leur activité professionnelle : la SUVA rapporte qu'environ 23 000 sont victimes d'accidents de travail chaque année. Actuellement, et selon un article de l'office fédéral de l'énergie, les qualifications des formateurs sont en décalage vis-à-vis des besoins des apprentis. Le cadre légal ne prévoyant aucune remise à niveau, les formateurs disposent d'outils psychologiques et pédagogiques dépassés qui, en détériorant la relation entre apprenant et enseignant, compliquent le processus d'apprentissage.

Cette situation menace l'économie suisse et nécessite une réponse forte de la part des pouvoirs publics, dans un dialogue permanent avec tous les acteurs, en prenant réellement en compte le bien-être de la jeunesse.

Informations intéressantes sur le thème et Document

Etat et Succès:

Suivi par le forum non terminé